



*Mission Permanente de la République d'Haïti  
auprès des Nations Unies*

**Intervention  
de  
Monsieur Fritzner GASPARD  
Représentant Permanent adjoint**

**Cinquième Commission**

**Point 155 : « Financement de la Mission des Nations Unies  
pour la stabilisation en Haïti »**

**New York, le 7 mai 2013**

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Contrôleur, Madame Maria Eugenia Casar pour la présentation du Rapport du Secrétaire général sur le budget de la MINUSTAH 2014-2015. Nos remerciements vont aussi au Président du CCQAB, M. Carlos Ruiz Massieu pour l'introduction du rapport du Comité Consultatif.

Ma délégation appui l'intervention faite par le Représentant de Costa Rica au nom de la CELAC et profite également de l'occasion pour faire quelques commentaires, à titre de capacité nationale.

Monsieur le Président,

Le mandat de la MINUSTAH est clairement établi par les résolutions successives du Conseil de sécurité. Il s'agit d'accompagner le peuple haïtien sur la voie de la stabilité institutionnelle, sociale, politique et du développement durable.

Comme l'atteste le rapport du Secrétaire général présenté au Conseil de sécurité en mars dernier, les progrès accomplis en Haïti sont tangibles et visibles. Ainsi, les progrès accomplis en Haïti depuis l'installation de ce Gouvernement dans le domaine humanitaire, l'état de droit, le renforcement des institutions démocratiques, la sécurité, la reconstruction, sont significatifs et reconnus par les principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux.

La professionnalisation de la Police Nationale d'Haïti, avec l'application de son plan de développement 2012-2016 commence à devenir une réalité. En 2016, l'effectif de la PNH atteindra 15.000 policiers.

Sur le plan politique, conformément aux engagements politiques pris, lors de la signature de l'Accord d'El Rancho, conclu en février dernier avec les principaux acteurs politiques et de la société civile, le Gouvernement Martelly-Lamothe ne cesse de multiplier les initiatives, en vue de tenir les élections législatives et municipales, le 26 octobre de cette année. Ainsi, le processus devant aboutir à la formation de l'organisme électoral est presque qu'achevé, puisque l'arrêté de nomination des 9 membres du CEP vient d'être publié.

Sur le plan humanitaire, la situation s'est considérablement améliorée. Dans la lutte contre l'épidémie de choléra, le Plan mis en place par le Ministère de la Santé Publique et de la Population, avec en support l'initiative du Secrétaire général, a porté ses fruits. Mais le Gouvernement continue toujours à faire face à des problèmes de financement. Ma délégation ne peut que se féliciter de l'initiative de créer un groupe d'appui aux solutions intégrées, afin de renforcer les capacités disponibles et d'atténuer les effets déstabilisateurs de cette épidémie.

Monsieur le Président,

A la veille de l'adoption du budget de la MINUSTAH, nous devons donc nous réjouir de ce bilan globalement positif enregistré dans les principaux domaines établis par le Conseil de sécurité. C'est donc pour nous l'occasion d'exprimer notre gratitude à tous les pays contributeurs pour tous les efforts consentis, pour venir en aide au peuple haïtien.

Dans cet ordre d'idées, nous nous félicitons du rôle joué par la MINUSTAH dans l'amélioration du climat socio politique et institutionnel dans le pays.

Monsieur le Président,

En dépit de tous ces progrès réalisés, les autorités haïtiennes doivent aussi faire face à de nombreux défis. Et le budget de la MINUSTAH pour la période 2014-2015 prend tout son sens.

Dans ce cadre là, ma délégation ne peut que se réjouir des efforts déployés en vue de trouver un certain équilibre ; car nous savons tous combien il est difficile d'arbitrer entre la nécessité de respecter les exigences d'une bonne comptabilité financière et la réalité.

En ce sens, la délégation haïtienne se félicite du maintien de la rubrique « Projets à effets rapides » qui, comme le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport, donnent beaucoup de visibilité sur le terrain à la MINUSTAH et ont des retombées positives sur les populations locales.

Monsieur le Président,

Pour conclure, l'organisation des prochaines élections législatives et municipales au cours de cette année constituera un moment fort dans la vie politique et institutionnelle du pays. Il nous faut pour la MINUSTAH un budget bien calibré, qui soit à la hauteur des principaux enjeux et qui tienne compte des principales priorités du Gouvernement.

Tel est l'objectif qui doit nous guider dans l'élaboration du budget de la MINUSTAH pour la période 2014-2015.

Je vous remercie